

H I S T O I R E



Sous la direction
d'Edina BOZOKY

Saints d'Aquitaine

Missionnaires et pèlerins
du haut Moyen Âge



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Notes biographiques sur saint Amand, abbé d'Elnone et éphémère évêque de Maastricht († peu après 676)¹

Alain DIERKENS

La meilleure monographie sur saint Amand, « apôtre de la Belgique et du nord de la France », parfois qualifié de « principal évangéliste de la Belgique », reste la thèse du Père Édouard de Moreau publiée en 1927². Ce travail extrêmement solide a bénéficié, de la part de son auteur, d'un certain nombre de compléments et de précisions³; il a servi de base à la notice consacrée à Amand dans la *Biographie Nationale* belge⁴. Il n'en reste pas moins que le dossier est très loin d'être clos: la personnalité et l'œuvre d'Amand n'ont cessé de susciter l'intérêt. Des publications récentes ont ouvert de nouvelles perspectives, notamment sur les sources de l'histoire d'Amand, certaines de ses fondations monastiques, son bref épiscopat à Maastricht et le sens de son action missionnaire. Cet article n'a d'autre but que de présenter, sans originalité particulière, un bilan de certains de ces apports⁵.

1. Ce texte est une version complètement revue de la communication que j'ai présentée au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers le 26 novembre 2004, dans le cadre de la première journée d'études consacrée aux « Saints aquitains hors de l'Aquitaine ». Je tiens à remercier ceux qui m'ont aidé à clarifier mes idées et à compléter mon dossier (Clemens Bayer, Anne-Marie Helvétius, Philippe George et Klaus Krönert). Je tiens surtout à remercier Edina Bozoky, dont j'ai mis à rude épreuve la patience et l'amitié.
2. Édouard DE MOREAU, *Saint Amand, apôtre de la Belgique et du nord de la France*. Louvain, Éditions du Museum Lessianum, 1927 (Museum Lessianum. Section missiologique, 7).
3. Édouard DE MOREAU, *Saint Amand, le principal évangéliste de la Belgique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1942 (Collection Nationale, 24); ID., « La Vita Amandi prima et les fondations monastiques de S. Amand », *Analecta Bollandiana*, 67 (1949) (= *Mélanges Paul Peeters*, t. 1), p. 447-464. Le P. de Moreau a inséré le résultat de ces nouvelles recherches dans des synthèses comme ID., *Histoire de l'Église en Belgique*, t. 1: *La formation de la Belgique chrétienne, des origines au milieu du X^e siècle*. Bruxelles, Museum Lessianum et Édition Universelle, 1945², surtout p. 79-90 ou ID., *Les abbayes de Belgique, VII-XIX^e siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952 (Notre Passé).
4. Maurice COENS, « Amand (saint) », dans *Biographie Nationale*, t. 31, Bruxelles, 1962, col. 17-24. Cette étude remplace avec bonheur la notice plus ancienne consacrée à « Amand (saint) » par Joseph-Jean DE SMET, dans *Biographie Nationale*, t. 1, Bruxelles, 1866, col. 241-243.
5. Délibérément, je ne reprendrai pas ici la question complexe des monastères fondés par Amand ou sous son influence, ni celle de la règle monastique en vigueur dans ces institutions. Pour ces

Sur la base d'un dossier historique et hagiographique satisfaisant⁶, sur lequel je reviendrai plus loin, on peut esquisser comme suit la biographie d'Amand⁷.

Amand, issu d'une importante famille d'Aquitaine, serait né vers 600, peut-être dans la région d'Herbauges près de Nantes, au sud de l'estuaire de la Loire. Il aurait embrassé la vie monastique dans l'île d'Yeu; il aurait reçu la tonsure auprès du tombeau de saint Martin à Tours puis, tenté par l'ascétisme, il aurait mené pendant une quinzaine d'années une vie de reclus à Bourges. Il aurait aussi entrepris, vers 625 (?), un premier pèlerinage à Rome et aurait été séduit par la conception exigeante du monachisme mise en pratique à Luxeuil. Nommé (sous Clotaire II, donc avant 629?) évêque missionnaire, sans siège fixe (*episcopus ad praedicandum*), il aurait toujours mené ses missions en étroite liaison avec Rome, notamment – à la demande de l'évêque Achaire de Noyon-Tournai – dans le nord de la Gaule mérovingienne (dans les vallées de l'Escaut et de la Scarpe, voire encore plus au Nord, à la frontière entre le royaume mérovingien et le monde frison), mais aussi en pays basque et outre Danube, chez les Slaves. Il se serait volontiers appuyé sur des monastères, comme ceux qu'il aurait fondés – ou dont il aurait favorisé la fondation – à Gand, à Anvers et, surtout, à Elnone (fondation sur une terre royale probablement donnée par le roi Dagobert I^{er}, peu avant sa mort en 639). Bénéficiant de l'appui royal (Dagobert I^{er}) puis œuvrant de concert avec les maires du palais pippinides (principalement Grimoald), il fut pendant trois ans évêque diocésain de Maastricht (env. 648-651). C'est sous son épiscopat qu'ont notamment été fondées les abbayes pippinides de Nivelles (vers 648-649?) et de Fosses (vers 651). Conformément à sa volonté explicite (« testament » daté de 676), Amand fut enterré (vers

recherches, il faut évidemment partir de l'ouvrage fondamental de Friedrich PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. bis 8. Jahrhundert)*, 2^e éd. revue et munie d'une importante complément, Darmstadt, Wissenschaftliche Gesellschaft, 1988, et refaire, monastère par monastère, le point des dernières recherches.

6. Je reprends ici le jugement de Marc VAN UYTFANGHE, « Die Vita im Spannungsfeld von Legende, Biographie und Geschichte (mit Anwendung auf einen Abschnitt aus der Vita Amandi prima) », dans Anton SCHARER et Georg SCHEIBELREITER, éd., *Historiographie im frühen Mittelalter*, Vienne-Munich, Oldenbourg Verlag, 1994, p. 194-221, aux p. 209 (« ein sehr « dankbares » hagiographisches Dossier ») et 221 (« Die Vita ist wahrscheinlich ein relativ zuverlässiges Dokument »).
7. Pour cette esquisse qui n'a pas d'autre but que de clarifier les idées avant de se pencher sur quelques points plus précis de la vie d'Amand, je me base essentiellement sur deux des plus récentes notices parues: Joseph PRINZ, « Amandus », dans *Lexikon des Mittelalters*, t. I (Munich-Zürich, Artemis, 1977-1980), col. 510-511 et Matthias WERNER, « Amandus von Flandern », dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, nouv. éd., t. I (Fribourg, Herder, 1993), col. 485; réimpr. dans Bruno STEINER et al., éd., *Lexikon der Heiligen und der Heiligenverehrung*, Fribourg-Bâle-Vienne, Herder, 2003 (*Lexikon für Theologie und Kirche kompakt*), t. I, col. 78-79. Parmi les notices antérieures, une place particulière doit être accordée à Henri PLATELLE et Daniel MISONNE, « Amando », dans *Bibliotheca Sanctorum*, t. I, Rome, 1961, col. 918-923.

680?) dans son abbaye d'Elnone, plus tard connue sous le nom de Saint-Amand.

Le canevas de cette biographie est, comme souvent, fourni par les textes hagiographiques : la *Vita Amandi prima* – dont la date et les circonstances de rédaction font, on le verra, l'objet de discussions serrées –, mais aussi un fragment, découvert récemment, d'une *Vita* plus ancienne et, surtout, un dossier sur Amand conçu par Milon de Saint-Amand dans le troisième quart du IX^e siècle. Dans les précieuses annexes de sa *Suppletio*, Milon a notamment retranscrit le texte de deux documents contemporains d'Amand, dont les originaux étaient alors conservés à Elnone : une lettre pontificale de Martin I^{er} (649) et le « testament » du saint, mentionné ci-dessus. De surcroît, un certain nombre de recoupements avec des textes rigoureusement contemporains de la vie du saint aquitain (la lettre dédicatoire de la *Vita Columbani* de Jonas de Bobbio⁸, la *Vita prima* de sainte Gertrude⁹, les chartes relatives à l'abbaye de Barisis-aux-Bois dans le *pagus* de Laon¹⁰, etc.) offrent des jalons chronologiques solides.

Les *Vitae Amandi* les plus anciennes

La *Vita Amandi prima* (BHL 332), éditée en dernier lieu par Bruno Krusch (1910)¹¹, nous est parvenue dans un grand nombre de manuscrits, dont les plus anciens remontent au milieu du IX^e siècle et provien-

8. C'est le passage fameux dans lequel Jonas rapporte que, vers 630 ou 635, il a accompagné Amand pendant trois ans dans les vallées de la Scarpe et de l'Escaut ; JONAS DE BOBBIO, Lettre d'envoi à Walbert, abbé de Luxeuil, et à Babolène, abbé de Bobbio, de ses *Vitae Columbani abbatis discipulorumque libri duo*, éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 4 [Hanovre-Leipzig, 1902], p. 61-63, à la p. 62 : *quamquam me et per triennium Oceani per ora vehit et Scarbea lintris abacta ascoque Scaldeus molles secundo vias madefacit saepe et lenta palus Elnonis plantas ob venerabilis Amandi pontificis ferendum suffragium, qui his constitutus in locis veteris Sicambrorum errores evangelico mucrone coercesit*. Sur ce passage, voir la mise en contexte de Marc VAN UYTFANGHE, « La vallée de l'Escaut et de ses affluents à l'époque mérovingienne : le témoignage des textes », dans André VAN DOORSELAER, éd., *De merovingische beschaving in de Scheldevallei. Handelingen van het internationaal colloquium, Kortrijk 28-30 oktober 1980*, Courtrai, 1981, p. 23-65, aux p. 28-29 et *passim*. Pour la date de la lettre (639-642?), voir Ian WOOD, « The *Vita Columbani* and Merovingian hagiography », dans *Peritia*, 1 (1982), p. 63-80 mais aussi les intelligentes suggestions d'Ileana PAGANI, « Jonas-Ionatus : a proposito della biografia di Giona di Bobbio », dans *Studi Medievali*, 3^e s., 29 (1988), p. 45-85, qui, après avoir examiné en profondeur la question de l'identification du biographe d'Amand avec l'abbé homonyme de Marchiennes, en arrive à proposer une « fourchette » beaucoup plus large.

9. Voir *infra*, p. 75.

10. Chartes éditées par Theo KÖLZER et Carlrichard BRÜHL, *Die Urkunden der Merowinger*. Hanovre, Hahn'sche Buchhandlung, 2 vol., 2001 (*MGH Diplomata regum Francorum e stirpe merovingica*), t. I, p. 262-264, n° 102 (1^{er} août 664 ; charte royale de Childéric II que Theo Kölzer considère comme fautive) et par Jean-Marie PARDESSUS, *Diplomata, chartae, epistolae, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia*, t. II, Paris, 1849, p. 133-134, n° 350 (charte d'Amand, 667, que Th. Kölzer estime dénuée de tout soupçon de falsification). Sur la critique des chartes mérovingiennes, voir les démonstrations brillantes, mais souvent hypercritiques (me semble-t-il), de Theo KÖLZER, *Merowingerstudien*, I et II, Hanovre, Hahn'sche Verlag, 1998 et 1999 (*MGH Studien und Texte*, 21 et 26), au t. II, p. 77-86 (Saint-Amand).

11. *Vita Amandi prima*, éd. Bruno KRUSCH, *MGH SRM*, 5 (Hanovre-Leipzig, 1910), p. 428-449.

ment d'Allemagne centrale¹². Il semble logique d'expliquer l'intérêt pour Amand dans cette partie du royaume carolingien, par l'épiscopat d'Arn de Salzbourg († 24 janvier 821); avant de devenir évêque (785) puis archevêque de Salzbourg (798), Arn avait, en effet, été moine (778) puis abbé (782) d'Elnone/Saint-Amand¹³. Mais on ne peut exclure un intérêt plus ancien, lié au fait qu'Amand avait, un moment, exercé une activité missionnaire dans la région¹⁴.

Cette *Vita* combine un certain nombre de « tableaux »¹⁵, dont on a montré qu'ils n'étaient pas tous très bien documentés et que leur enchaînement n'était pas toujours chronologique ou logique¹⁶. Selon certains historiens, l'analyse des textes lus et mis en œuvre par l'hagiographe indique une date au milieu (M. van Uytvanghe)¹⁷, dans la seconde moitié (Br. Krusch), voire à la fin du VIII^e siècle. Pour d'autres (comme Éd. de Moreau), on dispose d'indices suffisants pour montrer que, si l'hagiographe n'a pas connu personnellement Amand et n'était pas moine d'Elnone¹⁸, il devait cependant avoir rencontré des compagnons du saint et que la *Vita* doit dater de la charnière des VII^e et VIII^e siècles ou, au plus tard, du tout début du VIII^e siècle. Par ailleurs, il n'y a pas *consensus* sur l'origine géographique de la *Vita prima*: abbaye de Saint-Amand (Br. Krusch)? diocèse de Noyon (Éd. de Moreau en 1927 et 1942) ou un autre évêché du nord de la Gaule (Éd. de Moreau en 1949)? Aquitaine (Adr. Verhulst et G. Declercq)?

Le débat, qui semblait enlisé, a rebondi après l'identification, dans un manuscrit du Museum Ferdinandeum d'Innsbruck, d'un fragment d'une

12. Adriaan VERHULST et Georges DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand en Europe centrale. À propos de la découverte d'une *Vita Amandi antiqua* », dans Marc VAN UYTFANGHE et Roland DEMEULENAERE, éd., *Aevum inter utrumque. Mélanges offerts à Gabriel Sanders, professeur émérite à l'Université de Gand*, Steenbrugge, Abbaye Saint-Pierre et La Haye, Nijhoff, 1991 (*Instrumenta Patristica*, 23), p. 503-526, surtout p. 506 (n. 11) et 520-521.
13. Voir, en dernier lieu, Wilhelm STÖRMER, « Der junge Arn in Freising. Familienkreis und Weggossen aus dem Freisinger Domstift », dans Meta NIEDERKORN-BRUCK et Anton SCHARER, éd., *Erzbischof Arn von Salzburg*, Vienne-Munich, Oldenbourg, 2004, p. 9-26, particulièrement p. 22-23.
14. Excellents arguments dans ce sens : Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 516-517.
15. Analyse détaillée de la composition et du style de la *Vita* par Walter BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, t. II : *Merowingische Biographie. Italien, Spanien und die Inseln im Frühen Mittelalter*, Stuttgart, Hiersemann, 1988 (*Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, 9), p. 48-52.
16. Cette juxtaposition, parfois sans lien de causalité implicite, a pu faciliter la confection des enluminures qui ornent de célèbres manuscrits de la *Vita Amandi* aux XI^e et XII^e siècles (Valenciennes, Bibl. municipale, 500, 501 et 502); voir W. BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil*, t. II, p. 52 et n. 125. Sur ces manuscrits, voir Barbara ABOU-EL-HAJ, *The Medieval Cult of Saints. Formations and Transformations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
17. M. VAN UYTFANGHE, « Die *Vita* im Spannungsfeld », p. 208.
18. Écrivant avant l'édition de la *Vita prima* par Bruno Krusch, le grand savant que fut Léon van der Essen n'hésitait pas à attribuer la *Vita prima* à Baudemon, le moine et compagnon d'Amand qui a transcrit le « testament » du saint vers 675 (LÉON VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain-Paris, 1907, p. 336-349).

Vita Amandi ancienne (donc qualifiée d'*antiqua*), différente de la *Vita Amandi prima*¹⁹. Ce bifolio pose, en fait, toute la question de la datation, du lieu de rédaction et de la filiation des différentes *Vitae Amandi*. Le point sur cette question a été fait à plusieurs reprises, particulièrement par le regretté Adriaan Verhulst et Georges Declercq²⁰, mais aussi, plus récemment, par Ian Wood, par Charles Mériaux et par Corinne Bottiglieri²¹. De façon quasiment unanime, les historiens estiment que la *Vita Amandi antiqua* précède la *Vita Amandi prima* qui l'aurait utilisée.

Ce fragment, dans une écriture que les paléographes datent de la fin du VIII^e siècle et qu'ils considèrent comme rhétique voire alémanique (on a évoqué avec prudence une possible origine de Saint-Gall)²², recoupe quelques épisodes rapportés par la *Vita Amandi prima*: vie d'Amand comme reclus à Bourges, premier et deuxième voyages à Rome, nomination épiscopale, début de la prédication en Gaule.

Par ailleurs, il semble évident que c'est cette *Vita Amandi antiqua* qui a été largement utilisée, parfois presque littéralement, par le célèbre évêque et inquisiteur Bernard Gui dans son *Speculum sanctorale* achevé en 1329 (BHL 335)²³. De ce fait, certains éléments que l'on ne connaissait que par Bernard Gui et qui avaient été négligés par les historiens en raison de la date tardive de la source, s'en trouvent potentiellement réhabilités²⁴. Si l'on en croit Adriaan Verhulst et Georges Declercq²⁵ – qui plaident logiquement pour la réalisation d'une « nouvelle étude globale » et « fondamentale » du dossier –, quelques indices suggéreraient une rédaction au sud de la Loire, peut-être dans les environs de Bourges, de la *Vita prima* (ce qui me paraît convaincant), mais aussi de la *Vita antiqua*. Toujours selon eux, la *Vita antiqua* daterait du début du VIII^e siècle au plus tard ; la *Vita prima* remonterait donc, comme l'avait proposé Bruno Krusch, à la seconde moitié de ce siècle. Je me demande s'il ne conviendrait pas de

19. Ms FB 32141 ; voir l'article extrêmement bien argumenté de Josef RIEDMANN, « Unbekannte frühkarolingische Handschriftenfragmente in der Bibliothek des Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum », *Mitteilungen des Österreichischen Geschichtsforschung*, 84 (1976), p. 262-289 (éd. aux p. 281-282 et 286).

20. Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 503-526.

21. Ian WOOD, *The Missionary Life. Saints and the Evangelisation of Europe 400-1050*, Edimbourg, Pearson Education, 2001, surtout p. 39-42 ; Charles MÉRIAUX, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006 (Beiträge zur Hagiographie, 4), p. 347-348 ; MILONE DI SAINT-AMAND, *Vita sancti Amandi metrica*, ed. critica e commento a cura di Corinne BOTTIGLIERI. Florence, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, 2006 (Millennio medievale, 65), p. LIII-LIX.

22. Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 505-506.

23. J. RIEDMANN, « Unbekannte frühkarolingische Handschriftenfragmente », p. 287 ; Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 508-509.

24. Voir ci-dessous (n. 42) les remarques faites à propos du lieu de naissance d'Amand. Voir aussi les remarques critiques de Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 510.

25. Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 513-515.

préciser encore cette hypothèse : comme la *Vita prima* apparaît, sur bien des points, comme une réécriture de la *Vita antiqua* dont elle semble avoir repris le plan et, souvent, des passages entiers, ne pourrait-on appliquer, avec prudence, à la *Vita antiqua* le raisonnement qui avait conduit le P. de Moreau à dater la *Vita prima* de l'extrême fin du VII^e ou du tout début du VIII^e siècle²⁶ et à en attribuer la rédaction à un religieux du nord de la Gaule ?

En aval de la *Vita Amandi prima* se situe le travail de Milon, moine et écolâtre de Saint-Amand († 22 septembre 872)²⁷. Milon a, en effet, composé d'abord, entre 845 et 855, une *Vita Amandi metrica* (1818 vers répartis en quatre livres; BHL 333) qui, du point de vue du contenu, est une démarque, au ton très virgilien, de la *Vita Amandi prima*: le but, essentiellement rhétorique, en était surtout l'édification des auditeurs (en premier lieu, les moines de Saint-Amand) et la glorification du saint²⁸. Dans un second temps, Milon s'est constitué un dossier historique sur Amand (auquel les historiens donnent le nom de *Vita Amandi secunda* ou qu'ils dénomment *Suppletio Milonis* selon la première des huit pièces qu'il contient; BHL 339-343) qui comprend notamment une liste des monastères qu'aurait fondés Amand, des calculs chronologiques sur la naissance et la mort du saint et des sermons²⁹. La qualité extrêmement inégale des raisonnements de Milon lui ont parfois valu des jugements acerbes, mais une lecture moins anachronique a montré la bonne volonté et l'honnêteté de la démarche de l'écolâtre : celui-ci s'inscrit indiscutablement dans la continuité des recherches historiques menées par nombre d'érudits marqués par l'esprit de la « Renaissance carolingienne »³⁰. Cette réhabilitation est d'autant plus importante que c'est par Milon que nous connaissons le texte de deux documents exactement datés se rapportant à la vie et à l'action d'Amand³¹ : une lettre du pape Martin I^{er}, dont je parlerai plus

26. C'est aussi le point de vue suggéré par I. WOOD, *The Missionary Life*, p. 42.

27. Sur Milon, voir Henri PLATELLE, « Milon », dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. II (Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1990), p. 277-279; ainsi que diverses études de Corinna Bottiglieri (surtout l'introduction à son édition de la *Vita metrica*).

28. MILONE DI SAINT-AMAND, *Vita sancti Amandi metrica*, éd. C. BOTTIGLIERI, p. LVII-LIX.

29. Éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p. 450-485.

30. H. PLATELLE, *Milon*, p. 279 (« en dépit d'erreurs et contradictions, [Milon a] travaillé loyalement »), qui reprend ainsi les conclusions auxquelles était parvenu Édouard de MOREAU, *Saint Amand apôtre*, p. 52-62.

31. Il existe d'autres documents exactement datés mentionnant Amand. C'est le cas, par exemple, des chartes de Barisis-aux-Bois (664 et 667) mentionnées *supra*, n. 10 ou de la charte de l'évêque de Meaux Faron (Burgundofaro) pour l'abbaye de Rebais (637), éd. J.-M. PARDESSUS, *Diplomata*, *op. cit.*, t. II, p. 39-41, n° 275. Sur l'acte de Rebais, voir l'étude fondamentale d'Eugen EWIG, « Das Formular von Rebais und die Bischofsprivilegien der Merowingerzeit », dans Horst FUHRMANN, Hans Eberhard MAYER et Klaus WRIEDT, éd., *Aus Reichsgeschichte und Nordischer Geschichte. Festschrift Karl Jordan*. Stuttgart, Klett, 1972 (Kieler Historische Studien, 16), p. 11-42; réimpr. dans Id., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Aufsätze*, éd. Hartmut ATMSMA, t. II, Munich, Artemis, 1979 (Beihefte der Francia, 3/2), p. 456-484.

loin ; le « testament » du saint, daté de la deuxième année du règne du roi Thierry III, c'est-à-dire très vraisemblablement le 17 avril 676³².

Ce *testamentum*, alors conservé dans les archives d'Elnone³³ et écrit en une écriture qualifiée par Milon de *scriptum terribile*³⁴, a manifestement été rédigé sous la dictée d'Amand par le moine Baudemond³⁵. Il est souscrit par les évêques Rieul (Reims), Mommelin (Noyon-Tournai) et Vindicien (Cambrai), par les abbés Bertin (Sithiu) et Aldebert (Saint-Bavon de Gand) ainsi que par Jean (abbé du Mont-Blandin à Gand?) et par le moine Baudemond (Elnone). Parmi ces sept souscripteurs, on compte donc le métropolitain et l'évêque diocésain au pouvoir desquels ressortit Elnone, l'évêque du diocèse voisin dans lequel Amand a mené une grande partie de son travail missionnaire, trois des abbés spirituellement les plus proches d'Amand, un moine d'Elnone. Le *testamentum*, qualifié dans le texte d'*epistola* et intitulé *Petitio seu coniuratio de corpore suo*, a pour but de garantir à Elnone le lieu de sépulture d'Amand qui utilise tous les moyens en sa possession pour éviter une quelconque contestation³⁶.

Cette insistance a paru curieuse à Walter Mohr qui a voulu y voir une preuve de falsification : le *testamentum* aurait été une composition hybride, voire un faux intégral, mêlant un texte d'Amand et un autre de Baudemond³⁷. Dans un article bibliographique dévastateur, Georges

32. Pour cette date (676 et non 674 ou 675, comme on l'écrit habituellement), je suis l'avis de Josef SEMMLER, « Zum Testament des gallofränkischen Bischofs », dans Brigitte KASTEN, éd., *Herrscher- und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter*, Cologne-Weimar-Vienne, Böhlau, 2008 (Norm und Struktur, 29), p. 573-597 (à la n. 91, p. 584, et aux p. 589-590) qui accepte, à bon droit me semble-t-il, les savants calculs de Margarete WEIDEMANN, « Zur Chronologie der Merowinger im 7. und 8. Jahrhundert », *Francia*, 25/1 (1999), p. 177-230 (aux p. 186-194), sur le début du règne de Thierry III en Neustrie et en Bourgogne le 12 septembre 675.

33. Milon fait, à plusieurs reprises, allusion aux chartes mérovingiennes et autres manuscrits anciens conservés à Elnone ; par ex. *Suppletio*, éd. Br. KRUSCH, p. 458 et 472.

34. MILON, *Suppletio*, éd. Br. KRUSCH, p. 472 : *sicut testamento terribili scripto pro hac re, quod in archivo nostri monasterii hactenus servatur, decrevit*. Ce jugement critique d'un érudit carolingien sur l'écriture mérovingienne est loin d'être inhabituel. Un autre exemple se lit, à propos d'une charte de Thierry IV de 725 ou 726, dans la *Vita Beregisii* rédigée à l'abbaye de Saint-Hubert par l'abbé Frédéric en 937 : *contigit chartam reperiri, quae sub custodia ecclesie reservatur reposita. (...) Cum pro difficultate barbaricae scripturae non facile penetrarem, adverti in ultimo quod ipsa proponebat in quinto anno Theoderici regis se editam fuisse (Vita Beregisii, ed. C. DE BYE, AASS, Oct., I, p. 520-530, ici chap. 3, p. 521) ; voir Alain DIERCKENS, « L'auteur de la *Vita sancti Beregisii abbatis* (BHL 1180) : Frédéric, prévôt de Gorze puis abbé de Saint-Hubert († 942) », dans Étienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND et Paul BERTRAND, éd., *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia. Études sur la sainteté en Occident, III), p. 417-440.*

35. *Testamentum*, éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p. 483-485 ; trad. française Éd. DE MOREAU, *Saint Amand apôtre*, p. 260-261.

36. Voir aussi l'acte de saint Omer, mentionné *infra*, n. 38. Amand pense-t-il aux contestations qui ont eu lieu, peu de temps auparavant, autour du corps de Fursy († 649 ou 650 ; cf. *Virtutes sancti Fursei*, 15-22, éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 4, p. 446-448) ou autour de celui d'Éloi († 660 ; cf. *Vita sancti Eligii*, II, 37-39, éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 4, p. 721-725) ? Sur les liens Éloi/Amand, voir Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 63-64.

37. Walter MOHR, *Studien zur Klosterreform des Grafen Arnulf I. von Flandern. Tradition und Wirklichkeit in der Geschichte der Amandus-Klöster*, Louvain, Leuven University Press, 1992 (Mediaevalia Lovaniensia, ser. I, Studia, 22), surtout p. 34-36 et 49-50.

Declercq a démonté le raisonnement de l'érudit allemand et a ainsi définitivement fait taire une des seules critiques que l'on ait émises sur la véracité du document³⁸. C'est dans ce texte extrêmement personnel qu'Amand mentionne le sens qu'il a donné à sa volonté missionnaire (*omnibus non habetur incognitum, qualiter nos longe lateque per universas provintias seu gentes propter amorem Christi seu verbo Dei adnuntiare vel baptismum tradere discursum habuimus*³⁹); j'y reviendrai. C'est là aussi que l'on apprend que le domaine sur lequel a été fondée l'abbaye d'Elnone était bien, à l'origine, une terre du fisc, cédée à Amand par volonté royale (*in locello qui dicitur Elnonis, quem super largitate regia proprio labore visi fuimus construxisse*)⁴⁰.

Par ailleurs, la comparaison attentive de la *Suppletio Milonis* avec les éléments conservés de la *Vita Amandi antiqua* suggère que, si Milon s'en est tenu à la seule *Vita Amandi prima* quand il a composé sa *Vita Amandi* versifiée, il a découvert ensuite la *Vita antiqua* dans le cadre de ses recherches plus approfondies sur la vie d'Amand⁴¹. On pourrait alors se demander si le lieu de naissance d'Amand (le *pagus* d'Herbauge) mentionné dans la *Suppletio Milonis* comme dans la *Vita Amandi* de Bernard Gui⁴² ne provient pas de la *Vita antiqua* et si donc cette assertion ne mérite pas d'être prise très au sérieux.

38. Georges DECLERCQ, « Amand, Bavon et les autres. Kritische bedenkingen bij een overbodig boek over de vroegste geschiedenis van Gent », *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. t., 46 (1992), p. 227-237, à la p. 233 (à la suite d'Éd. DE MOREAU, *Saint Amand apôtre*, p. 264, comparaison judicieuse du « testament » d'Amand et de la charte de l'évêque Omer de Théroouanne pour l'abbaye de Saint-Bertin datée de 663; voir Eugen EWIG, « Das Privileg des Bischofs Audomar von Théroouanne von 663 und die Anfänge der Abtei Sithiu », dans Edith ENNEN et Günter WIEGELMAN, éd., *Studien zu Volkskultur, Sprache und Landesgeschichte. Festschrift Matthias Zender*, Bonn, Röhrscheid, 1972, t. II, p. 1019-1046, réimpr. dans Id., *Spätantikes und fränkisches Gallien*, t. II, p. 507-537; voir surtout la comparaison des deux textes p. 518-519). Je me propose de revenir ailleurs sur la question de la sépulture d'Amand et de l'élevatio de 809; voir les premiers éléments rassemblés par Ernst GIERLICH, *Die Grabstätten der rheinischen Bischöfe vor 1200*, Mayence, Gesellschaft für Mittelrheinische Kirchengeschichte, 1990 (Quellen und Abhandlungen zur Mittelrheinischen Kirchengeschichte, 65), p. 316.

39. *Testamentum*, éd. KRUSCH, p. 484.

40. *Ibid.* La charte du 1^{er} mai 633, par laquelle le roi Dagbert I^{er} aurait concédé l'immunité à Elnone, est fautive; voir Th. KÖLZER et C. BRÜHL, éd., *Die Urkunden der Merowinger*, t. I, p. 117-119, D 45. Sur les relations entre Amand et Dagobert, les éléments ont été rassemblés par Éd. DE MOREAU, *Saint Amand apôtre*, *op. cit.*, p. 142-148 ou, beaucoup plus récemment, par Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 521.

41. C. BOTTIGLIERI, *Milone di Saint-Amand, Vita sancti Amandi metrica*, p. LVII.

42. Passage déjà relevé par Adr. VERHULST et G. DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 513; par Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 63 et par C. BOTTIGLIERI, *Milone di Saint-Amand, Vita sancti Amandi metrica*, p. LVI.

L'évêque d'Amand à Maastricht (c. 648/649-c. 651/652)⁴³

La *Vita Amandi prima* mentionne les circonstances de la nomination d'Amand comme évêque de Maastricht⁴⁴ et souligne qu'aux prises avec le clergé qui était soumis à son autorité, il n'a pas souhaité rester à ce poste plus de trois ans. Les prêtres, les diacres, les clercs du diocèse se seraient montrés rétifs et indisciplinés; selon l'hagiographe, ils auraient refusé de suivre les injonctions de leur évêque⁴⁵. La crédibilité de cette allégation est établie par une lettre du pape Martin I^{er} à « son très cher frère Amand », transmise dans la *Suppletio Milonis*. Dans ce texte aux enjeux multiples⁴⁶, Martin répond personnellement à Amand qui lui avait écrit pour lui faire part de ses difficultés comme évêque diocésain et de son souhait de démissionner de cette fonction; il lui transmet les décisions prises lors d'un synode à Rome en octobre 649 sur le monothélisme, interprétation « hérétique » des deux natures du Christ; il lui demande de diffuser ses décisions dans le royaume de Sigebert, *praecellentissimus filius noster* (c'est-à-dire en Austrasie qui comprend le diocèse de Maastricht et dont le roi était alors Sigebert III, † 656); il lui fait part de son souhait que le souverain rassemble un certain nombre d'évêques de confiance pour les envoyer à Rome puis, de là, à Constantinople auprès de l'empereur afin de lui transmettre les décisions romaines relatives au monothélisme; enfin, il lui envoie des reliques romaines et s'excuse de ne

43. J'ai déjà traité de cette question dans un article de jeunesse, que j'ai ici l'occasion d'actualiser, mais auquel je me permets de renvoyer pour la bibliographie antérieure: Alain DIERKENS, « Saint Amand et la fondation de l'abbaye de Nivelles », dans Michel ROUCHE, éd., *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule, V^e-IX^e siècles. Actes du colloque de Cambrai, 5-7 octobre 1984* (= *Revue du Nord*, t. 69, 1986, n° 269), p. 325-334.

44. Il est inutile, je crois, de revenir ici sur le fait qu'Amand a bien été évêque diocésain de Maastricht; cf., par exemple, Matthias WERNER, *Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit. Untersuchungen zur Geschichte einer karolingischen Stammlandschaft*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1980 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 62), p. 231-236; Jean-Louis KUPPER, « Leodium », dans *Series episcoporum Ecclesiae Catholicae Occidentalis*, ser. v: *Germania*, t. 1: *Archiepiscopatus Coloniensis*, Stuttgart, 1982, p. 43-83, à la p. 53; Régis DE LA HAYE, *De bisschoppen van Maastricht*. Maastricht, Stichting Historische Reeks Maastricht, 1985, p. 53-57; etc. On peut oublier l'idée, encore défendue par P. C. BOEREN, d'une « mission spéciale » remplie par Amand à la demande du pape; voir P. C. BOEREN, « Les évêques de Tongres-Maastricht », dans Pierre RICHÉ, éd., *La christianisation des pays entre Loire et Rhin, IV^e - VII^e siècles. Actes du colloque de Nanterre (3-4 mai 1974)*, nouvelle édition, Paris, Cerf, 1993, p. 25-36, à la n. 13 des p. 27-28 [l'article de P. C. Boeren n'a bénéficié d'aucune modification depuis la première version, parue dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 168, janvier-juin 1976, p. 25-36].

45. *Vita Amandi prima*, xviii, éd. Br. KRUSCH, p. 442-443: *multi (...) sacerdotes atque levitae praedicationem illius respuentes, audire contempserunt*.

46. Éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p. 452-456; en dernier lieu, éd. Rudolf RIEDINGER, *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, ser. II, 1: *Concilium Lateranense a. 649 celebratum*, Berlin, 1984, p. 422-424. Cette lettre a fait l'objet d'une excellente étude spécifique: Georg SCHEIBELREITER, « Griechisches - lateinisches - fränkisches Christentum. Der Brief Papst Martins I. an den Bischof Amandus von Maastricht aus dem Jahre 649 », *Mitteilungen des Österreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, 100 (1992), p. 84-102.

pouvoir satisfaire la demande d'Amand de recevoir l'un ou l'autre ouvrage⁴⁷.

Milon précise qu'il a trouvé dans les archives d'Elnone un *exemplar* sur papyrus (*exemplar in papireis scedis editum patri nostro*) de la lettre et des Actes du concile de Latran, qu'il décrit comme un *volumen* en cinq parties, à la fin duquel se trouvait retranscrite la lettre d'envoi⁴⁸. Aucun historien n'a mis en doute la véracité de la lettre dont l'original devait, fort logiquement, être conservé à Elnone. De même, la date de la lettre ne fait pas difficulté, puisque le concile de Latran s'est tenu à la fin du mois d'octobre 649 et que la dernière session s'est clôturée le 31 octobre 649. Si l'on prend en compte le temps nécessaire à la copie des Actes (probablement en un grand nombre d'exemplaires, comme le suppose Milon) mais aussi le caractère d'urgence – ou, du moins, ressenti comme tel par Martin I^{er}, qui avait fait du monothélisme une véritable priorité – de l'envoi des décisions romaines dans toute la chrétienté occidentale, on en arrive à placer cette lettre à l'extrême fin de 649 ou au tout début de 650. Par ailleurs, l'hiver n'est évidemment pas la saison idéale pour une transmission rapide, via les Alpes, d'une information en Gaule du nord; les estimations du temps nécessaire au trajet Rome/Gaule aboutissent à une quinzaine de jours minimum⁴⁹. Bref, Amand n'a pu recevoir ce courrier avant les premiers mois de 650.

Les premiers paragraphes de la réponse pontificale permettent de reconstituer certains des griefs d'Amand, similaires (mais en beaucoup plus détaillés) à ceux qu'évoquait la *Vita Amandi prima* qui, sur ce point, est manifestement fort bien documentée. On y retrouve l'idée que le clergé du diocèse s'est révélé indiscipliné – Martin évoque l'*inoboedentia* –, adonné aux vices et à la luxure⁵⁰, totalement rebelle à suivre les injonc-

47. Éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p.456: *reliquias vero sanctorum, de quibus praesentium lator nobis ammonuit, dare praecipimus; nam codices iam excinanti sunt a nostra bybliothecca, et unde dare ei nullatenus habuimus. Transcribere autem non potuit, quoniam festinanter de hac civitate regredi properavit.* Comment ne pas faire le rapprochement avec un passage de la *Vita prima sanctae Geretrudis* (BHL 3490; éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 2 [Hanovre, 1888], p.447-467), rédigée vers 670 et donc quasiment contemporaine des événements, dans lequel l'hagiographe explique que la première abbesse de Nivelles, Gertrude, ne ménageait pas ses efforts pour acquérir des reliques et des livres à Rome: *per suos nuntios, boni testimonii viros, sanctorum patrocinia vel sancta volumina de urbe Roma et de transmarinis regionibus gignaros homines ad docendum divini legis carmina (...) meruisset habere* (*Vita*, II, éd. KRUSCH, p.457)? Ce passage de la *Vita* concerne précisément les années 650-651 et on sait le rôle capital d'Amand dans la fondation de Nivelles...

48. Éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p.452: la lettre de Martin à Amand se trouvait *in huius fine voluminis quod uno quidem corpore, sed quinque incisionibus librorum divisum est.*

49. Sur la durée du trajet Rome/Gaule, voir, par exemple, les estimations récentes de Thomas LUDWIG, OTTO MÖLLER et Irmgard WIDDRA-SPIESS, *Die Einhard-Basilika in Steinbach bei Michelstadt im Odenwald*, Mayence, 2 vol., 1996, t.1, p.16.

50. Éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p.453: *pro duritia sacerdotum gentis illius conterimus, quod, postpositis salutis suae suffragiis atque Redemptoris nostri contempnendo servitia, vitiolorum foederibus [sic] ingravantur.*

tions morales de son évêque (*post suas ordinationes in lapsum inquinantur*). Martin I^{er} insiste sur la nécessité pour Amand de tenir bon et multiplie les arguments spirituels et les citations scripturaires pour lui enjoindre de ne pas renoncer⁵¹.

Ni la *Vita*, ni la lettre ne permettent néanmoins de comprendre exactement sur quoi portait le différend entre Amand et le clergé; il s'agit évidemment de questions de discipline, d'obéissance et de rigueur morale, mais encore? Le modèle colombanien s'impose ici presque spontanément, mais une telle transposition est-elle légitime?

La lettre pontificale permet de voir à quel point, pour l'évêque de Rome, la personnalité d'Amand était cruciale pour sa politique en Gaule mérovingienne. En effet, et à la suite de Georg Scheibelreiter, on peut se demander pourquoi une responsabilité aussi importante était confiée à un évêque somme toute assez modeste⁵²: pourquoi donc faire reposer sur Amand la diffusion de positions doctrinales aussi complexes? Certes, le pape ne devait avoir qu'une idée assez approximative de la réalité de la situation dans le nord de l'Austrasie⁵³ et il a pu se tromper sur les priorités d'un épiscopat mérovingien qui était confronté non à des subtilités théologiques, mais à la nécessité d'implanter plus en profondeur un réseau administratif ecclésiastique efficace.

Mais il a surtout dû être persuadé du rôle essentiel d'Amand pour obtenir le soutien de son filleul, le roi Sigebert III⁵⁴, mais aussi (et surtout?) celui du maire du palais d'Austrasie Grimoald, alors au faite de sa puissance: ce double appui était indispensable pour convoquer les évêques à une réunion qui lui semblait urgente et indispensable⁵⁵. C'est sans nul doute à Grimoald qu'Amand a dû sa nomination épiscopale⁵⁶ et on connaît les liens privilégiés entre Amand et les Pippinides. Le rôle-pivot d'Amand apparaît d'autant plus net si on suit Georg Scheibelreiter qui suggère, en se basant sur un passage de la *Vita Eligii*⁵⁷, qu'en Neustrie

51. Analyse très fine du discours pontifical dans G. SCHEIBELREITER, « Griechisches – lateinisches – fränkisches Christentum », p. 88-91.

52. G. SCHEIBELREITER, « Griechisches – lateinisches – fränkisches Christentum », p. 97-101.

53. G. SCHEIBELREITER, « Griechisches – lateinisches – fränkisches Christentum », p. 99, fait judicieusement remarquer que Martin I^{er} raisonnait, en ce qui concerne l'Église mérovingienne, comme s'il s'agissait d'un décalque de l'Empire byzantin, avec une structure hiérarchique extrêmement sophistiquée (« Paps Martin I dachte in den Kategorien einer auf den traditionellen Organisationsformen gegründeten Kirche der griechisch-römischen Welt »).

54. On sait, notamment par la *Vita Amandi prima* (17, éd. Br. KRUSCH, p. 440-442), que le roi Dagobert I^{er} avait souhaité que ce soit Amand qui baptise Sigebert. Cet épisode est d'ailleurs le prétexte à un récit de miracle et à un long développement narratif.

55. On soulignera au passage que, pour Martin I^{er}, la convocation d'évêques francs et leur envoi en délégation diplomatique (*legatio*) sont des prérogatives royales.

56. M. WERNER, *Der Lütticher Raum*, p. 233-235.

57. Sur la *Vita Eligii*, voir la mise au point substantielle de Clemens BAYER, « Vita Eligii », dans *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, 2^e éd., t. 35 (Berlin-New York, De Gruyter, 2007), p. 461-524.

ce furent Éloi et Ouen⁵⁸ qui auraient été pressentis par le pape pour une telle mission⁵⁹.

La chronologie de l'épiscopat d'Amand à Maastricht ne fait pas grande difficulté si l'on accepte la durée de trois ans mentionnée par la *Vita Amandi prima* et si l'on prend en compte à la fois le temps nécessaire à Amand pour se faire une idée à ce point négative – voire désespérée – de la situation de son diocèse⁶⁰ et la date de la lettre de Martin I^{er} à qui Amand avait explicitement demandé son avis et dont il a, par conséquent, inévitablement dû tenter de tenir compte⁶¹. Une désignation à la fin de 648 ou au début de 649, une résignation à la fin de 651 ou au début de 652 semblent logiques⁶². Ces dates expliqueraient aussi pourquoi Amand n'intervient pas, en 647-648, dans la fondation, par Remacle (un Aquitain, comme lui), de l'abbaye de Stavelot (au diocèse de Tongres-Maastricht) et, peut-être, de celles de Cugnion (au diocèse de Trèves) et de Malmedy (au diocèse de Cologne)⁶³.

58. Éloi et Ouen devinrent évêques respectivement de Noyon-Tournai et de Rouen, le même jour (13 mai 641), peu après la nomination d'Aega comme maire du palais de Neustrie. Sur cette évolution des *curricula vitae* de ces trois grands fonctionnaires neustriens, voir ALAIN DIERKENS, « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles entre les Îles Britanniques et le Continent pendant le Haut Moyen Âge. La diffusion du monachisme dit colombanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII^e siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », dans Hartmut ATZMA, éd., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989 (Beihefte der Francia, 16), t. II, p. 371-394, aux p. 380-381.

59. G. SCHEIBELREITER, « Griechisches – lateinisches – fränkisches Christentum », p. 101, qui se base sur un passage de la *Vita Eligii*, I, 33 (éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 4, p. 690) : *In quo concilio omnibus orthodoxis consentientibus, edidit contra hereticos fidem magnifice valde atque accurate, quam etiam cum subiunctam epistolam Galliarum partibus destinavit, mandans et obtestans regi Francorum ut si essent in regno eius viri catholici eruditi, hos sibi adminiculum ob eversim comprimendam fuceret destinari. Ubi tunc Eligius cum sodale (= Ouen) libentissime perrexisset, nisi ei quaedam causa impediementi fuisset. C'est évidemment par distraction que G. Scheibelreiter (op. cit., n. 76) place cet épisode avant la consécration épiscopale d'Éloi et d'Ouen, alors qu'ils étaient encore « Hofbeamten und Laien ».*

60. Fort logiquement, Pietro CONTE, *Chiesa e primato nelle lettere dei papi del secolo VII*, Milan, 1971, p. 444-445, n° 141*, date de juillet-octobre 649 la lettre (perdue) d'Amand à Martin I^{er}.

61. À deux reprises au moins, Martin I^{er} fait explicitement allusion au porteur des lettres, qui – comme il est de coutume – est non seulement chargé par Amand de la tâche de confiance que constitue la remise de l'écrit en mains propres, mais encore mandaté pour donner de vive voix un certain nombre de renseignements complémentaires (éd. Br. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, p. 452-453 et 456) ; voir, pour une période ultérieure, Janet NELSON, « Messagers et intermédiaires en Occident et au-delà à l'époque carolingienne », dans Alain DIERKENS et Jean-Marie SANSTERRE (avec la collaboration de Jean-Louis KUPPER), éd., *Voyages et voyageurs à Byzance et en Occident du VI^e au XI^e siècle. Actes du colloque international organisé par la Section d'Histoire de l'Université Libre de Bruxelles en collaboration avec le Département des Sciences Historiques de l'Université de Liège (5-7 mai 1994)*, Liège-Genève, Droz, 2000 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 278), p. 397-413. On peut donc être assuré que les lettres d'Amand étaient spécifiquement adressées à Martin, consacré le 5 juillet 649.

62. Cette chronologie, proposée en 1986 (A. DIERKENS, « Saint Amand », p. 326-329), semble avoir fait l'unanimité.

63. Chartes de fondation : éd. Th. KÖLZER – C. BRÜHL, *Die Urkunden der Merowinger*, t. I, p. 202-204 (D 80 : Cugnion) et 205-207 (D 81 : Stavelot-Malmedy), avec une fourchette plus large, 643-647/648. Pour la date de 647-648, voir surtout René NOËL, « Moines et nature sauvage dans

Amand était donc évêque diocésain lors de l'arrivée à Nivelles de Feuillien et de ses compagnons et lors de la fondation de l'abbaye de Fosses (651)⁶⁴. Probablement est-ce au titre d'évêque diocésain qu'il a encouragé la fondation de l'abbaye de Nivelles par Itte, la femme du maire du palais Pépin I^{er} et la mère de Grimoald, et qu'il a consacré la première abbesse de Nivelles, Gertrude (la sœur de Grimoald); mais on ne peut avoir de certitude absolue sur ce point⁶⁵.

Les dates vraisemblables de l'épiscopat d'Amand poussent à s'interroger sur la liste des évêques de Tongres-Maastricht, mal documentée pour les trois premiers quarts du VII^e siècle. L'existence du prédécesseur d'Amand, Jean l'Agneau, a parfois été mise en doute⁶⁶, mais il me semble qu'il existe suffisamment d'arguments pour ne pas adopter un point de vue aussi critique⁶⁷. Quant aux années qui suivirent la démission d'Amand, elles posent un réel problème: Théodard n'est attesté qu'à partir de 670⁶⁸. Or, on imagine mal qu'un diocèse aussi important du point de vue politique et territorial ait pu rester sans évêque pendant une vingtaine d'années. Les listes épiscopales médiévales (dès le X^e siècle) et les sources hagiographiques (dès la *Vita sancti Trudonis*, rédigée à la fin du VIII^e siècle) citent, comme évêque diocésain, le nom de Remacle, qui aurait en quelque sorte cumulé ses fonctions d'abbé-évêque de Stavelot et de Malmedy et d'évêque diocésain.

La critique ultérieure, dès la fin du XIX^e siècle, a fréquemment refusé cette interprétation. On sait, en effet, que le statut d'abbé-évêque était volontiers encouragé par le pouvoir pippinide, notamment pour des fondations « à cheval » sur les limites de deux diocèses (que l'on pense au cas, exemplaire, de Lobbes)⁶⁹; la nomination à la tête d'une abbaye d'un

l'Ardenne du Haut Moyen Âge: saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmedy », dans Jean-Marie DUVOSQUEL et Alain DIERKENS, éd., *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, Éditions du Perron, 1991, p. 563-597 (à la p. 597). Pour le contexte de la fondation de Stavelot et Malmedy, voir ID., « Deux grandes forêts du nord de la Gaule franque: la *Silva Arduenna* et la *Carbonaria* », dans Michel ROUCHE, éd., *Clovis. Histoire et mémoire*, t. 1: *Clovis et son temps. L'événement*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997, p. 631-669.

64. Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e-XI^e siècles) Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Thorbecke, 1985 (Beihefte der Francia, 14), p. 70-76.

65. Sur tout ceci, voir A. DIERKENS, « Saint Amand », p. 329-332. J'accepte là, sans discussion, l'âge de 33 ans donné par l'hagiographe pour le décès de Gertrude (*Vita Gertrudis prima*, 7, éd. Br. KRUSCH, p. 462-464); il conviendrait évidemment d'être un peu plus critique...

66. J.-L. KUPPER, « Leodium », p. 51, n. 42.

67. Premiers arguments, notamment, dans Alain DIERKENS, « Le culte de saint Monon et le chapitre de Nassogne avant 1100 », dans J.-M. DUVOSQUEL et A. DIERKENS, éd., *Villes et campagnes au Moyen Âge*, p. 297-321, à la p. 304. Voir aussi E. GIERLICH, *Die Grabstätten*, p. 315.

68. Acte daté de Maastricht, le 6 septembre 670; éd. Th. KÖLZER - C. BRÜHL, *Die Urkunden der Merowinger*, t. 1, p. 277-280 (D 108; acte interpolé, mais sans incidence pour le présent raisonnement). Voir J.-L. KUPPER, « Leodium », p. 53; M. WERNER, *Der Lütticher Raum*, p. 236-237; R. DE LA HAYE, *De bischoppen van Maastricht*, p. 62-63; E. GIERLICH, *Die Grabstätten*, p. 318-320, etc.

69. A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, p. 321-324.

religieux revêtu de l'ordination épiscopale permettait de dégager l'abbaye du pouvoir de l'ordinaire du lieu et offrait, par conséquent, un efficace moyen d'indépendance et/ou de contrôle. Or on a pu établir que, derrière le nom du roi Sigebert III, c'était le maire du palais Grimoald qui était le véritable initiateur de la fondation de Stavelot-Malmedy⁷⁰. Remacle est désigné comme abbé (*abba*) dans les chartes de 647-648 relatives à Cugnon et à Stavelot-Malmedy⁷¹; il est qualifié d'abbé et d'évêque (*vir venerabilis Remaglus episcopus et abba*) dans une charte, peut-être fautive, relative au tonlieu de Stavelot-Malmedy des environs de 650⁷² et d'évêque (*episcopus*) dans une charte non datée de Grimoald vers 650⁷³. Il est certainement abbé et évêque en 670⁷⁴. On en a déduit que la qualité épiscopale de Remacle était liée à sa charge abbatiale (*abbas-episcopus*, « Klosterbischof », etc.) et qu'elle ne devait rien à une responsabilité diocésaine; Remacle a donc été retiré de la plupart des listes épiscopales récentes⁷⁵.

Tout récemment, Clemens Bayer est revenu sur cette option historiographique et a plaidé, avec de bons arguments, pour la réhabilitation de Remacle comme évêque prédécesseur de Théodard⁷⁶. Dans ce cas, ce serait par la volonté de son protecteur Grimoald que Remacle aurait été placé à la tête de l'évêché de Maastricht après le départ d'Amand (vers 652?); il serait resté en fonction pendant le coup d'État de 656 et le bref règne de Childebart « l'Adopté » († 662)⁷⁷. L'éclipse pippinide consécu-

70. La critique diplomatique des premières chartes pour Stavelot-Malmedy fait l'objet de discussions nombreuses et de conclusions contradictoires. Il est impossible d'entrer ici dans le détail et, par exemple, d'expliquer pourquoi je ne puis pas toujours adhérer aux propositions du dernier éditeur des chartes royales mérovingiennes, Theo Kölzer (cf., surtout, pour Stavelot-Malmedy, *Merowingerstudien*, t. 1, p. 1-95).

71. *Supra*, n. 63.

72. Éd. Th. KÖLZER – C. BRÜHL, *Die Urkunden der Merowinger*, t. 1, p. 213-215 (D 84).

73. Charte de Grimoald pour Remacle, dont le texte a été transmis par une copie authentique (*exemplar*) réalisée le 1^{er} août 714 (éd. Ingrid HEIDRICH, *Die Urkunden der Arnulfinger*, Bad Münstereifel, H.-C.-1, 2001, n° 1, p. 51-55): *Domino sancto et in Christo patri Rimaglio episcopo vel omni congregationi monasterio Malmundario seu Stabulau consistentium, Grimoaldus...* L'acte est non daté; il est nécessairement postérieur à la fondation de Stavelot et Malmedy, et antérieur à la mort de Grimoald. Rien n'empêcherait donc de la placer après l'abandon par Amand de sa charge diocésaine.

74. *Supra*, n. 68 et *infra*.

75. Par ex. J.-L. KUPPER, « Leodium », p. 52, n. 54. Depuis, la question semble entendue. Ainsi, le meilleur connaisseur actuel de Stavelot-Malmedy, Philippe GEORGE, n'estime pas nécessaire d'évoquer la question dans sa biographie de saint Remacle: Philippe GEORGE, « Saint Remacle, évangéliste en Ardenne (ca. 650). Mythe et réalité », dans Jean-Pierre MASSAUT et Marie-Élisabeth HENNEAU, éd., *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du C.I.H.E.C. (25-27 avril 1994)*, Bruxelles-Rome, Institut Historique Belge de Rome, 1996 (IHRB Bibliothèque, 38), t. 1, p. 47-70, aux p. 36-37 (sur Remacle *abbas-episcopus* et sur le diocèse de Maastricht au milieu du VII^e siècle).

76. Clemens BAYER, « Remacius », dans *Reallexikon zur germanischen Altertumskunde*, 2^e éd., t. 24, Berlin-New York, 2003, p. 484-504, surtout p. 495-496. Dans le même sens, mais sans argumentation particulière, R. DE LA HAYE, *De bisschoppen van Maastricht*, p. 58-61 et E. GIERLICH, *Die Grabstätten*, p. 317.

77. Si cette hypothèse devait se vérifier, elle permettrait de poser en termes nouveaux la question de la complémentarité et de la rivalité des abbayes de Stavelot et de Malmedy.

tive à l'échec du coup d'État aurait entraîné son remplacement par Théodard: un acte de 670 relatif à Stavelot est soussigné à la fois par Remacle et par Théodard, qualifiés de façon identique du titre épiscopal (*domnus et pater noster episcopus*); le texte précise néanmoins que Remacle est *episcopus abba*⁷⁸. Les actes suivants qualifient indifféremment Remacle d'abbé ou d'évêque⁷⁹.

Amand missionnaire

Un autre point fort des recherches actuelles est lié à l'étude des missions mérovingiennes et carolingiennes⁸⁰. On a ainsi défini une optique « grégorienne » (se référant au pape Grégoire I^{er} le Grand et aux missions romaines dans le Kent⁸¹), qui aurait privilégié la christianisation de régions encore païennes (en tout ou en partie) et qui aurait visé préférentiellement l'aristocratie, nécessitant ainsi l'appui actif des souverains; et une optique « colombanienne », moins administrative et/ou institutionnelle, qui aurait porté préférentiellement sur la moralisation individuelle et sur l'approfondissement des exigences du statut de chrétien, et qui aurait volontiers intégré l'ascétisme et la mortification. Dans le premier cas, intrinsèquement lié au modèle universaliste de l'Empire romain, la priorité est mise sur l'*universalis gentium confessio*, sur l'unification du monde sous une seule religion⁸²; dans le second, c'est la *peregrinatio pro Deo* (ou *pro Dei amore*) qui anime la volonté missionnaire⁸³.

Dans la *Vita Amandi prima* comme dans les extraits conservés de la *Vita Amandi antiqua*, la volonté missionnaire est omniprésente. Les premiers mots du « testament » d'Amand (676) que j'ai cités plus haut l'expriment de la façon la plus nette⁸⁴: faisant le bilan de sa vie, il évoque ses voyages *propter amorem Christi* dans toutes les directions (*longe lateque*

78. *Supra*, n. 68 (D 108).

79. Charte datée de Namur, le 25 juin 693; éd. Th. KÖLZER - C. BRÜHL, *Die Urkunden der Merowinger*, t. I, p. 350-352 (D 139).

80. De manière générale, voir Ian WOOD, *The Missionary Life*, et de très nombreuses études de Lutz von Padberg, dont *Mission und Christianisierung. Formen und Folgen bei Angelsachsen und Franken im 7. und 8. Jahrhundert*, Stuttgart, Steiner, 1995. Parmi les études antérieures, une place à part doit être réservée à Georg SCHEIBELREITER, « Der Missionar im Frankenreich im 7. und 8. Jahrhundert. Typus und Individuum », dans P. BANGE et A. G. WEILER, éd., *Willibrord, zijn wereld en zijn werk. Voordrachten gehouden tijdens het Willibrorduscongres (Nijmegen, 28-30 september 1989)*, Nimègue, Centrum voor Middeleeuwse Studies, 1990 (*Middeleeuwse studies*, 6), p. 328-347.

81. Par exemple, Ian WOOD, « The Mission of Augustine of Canterbury to the English », *Speculum*, 69 (1994), p. 1-17.

82. L'étude de base est ici Wolfgang H. FRITZE, « *Universalis gentium confessio*. Formeln, Träger und Wege universalmissionarischen Denkens im 7. Jahrhundert », *Frühmittelalterliche Studien*, 3 (1969), p. 78-130, qui consacre plusieurs dizaines de pages à Amand (p. 82-105 et 119-121).

83. Voir notamment Arnold ANGENENDT, *Monachi peregrini. Studien zu Pirmin und den monastischen Vorstellungen des frühen Mittelalters*, Munich, Wilhelm Finck, 1972 (*Münstersche Mittelalterschriften*, 6).

84. *Testamentum*, éd. Br. KRUSCH, p. 484.

per universas provincias seu gentes) à la fois pour y prêcher l'Évangile (*verbo Dei adnuntiare*) et pour conférer le baptême (*baptismum tradere*). Amand est ainsi devenu, sous la plume des meilleurs spécialistes de la question, l'exemple même de la fusion des deux optiques missionnaires: l'attrance pour les régions difficiles, encore païennes ou ressenties comme fort paganisantes (Basques, Bavière, Slaves, Gaule du Nord) et la moralisation du clergé (évêché de Tongres-Maastricht) et des grands (y compris le roi Dagobert).

Un intérêt supplémentaire de la biographie d'Amand est qu'elle annonce, sur bien des points, des schémas missionnaires que l'on voit surtout mis en pratique à la fin du VII^e et au VIII^e siècle. L'importance de la date de rédaction des *Vitae Amandi* anciennes est ici cruciale: certains traits prêtés à Amand remontent-ils vraiment au milieu du VII^e siècle ou s'agit-il de la projection, par l'hagiographe, de préoccupations qui lui étaient contemporaines? Avec Ian Wood, je pense surtout au rôle prépondérant de Rome dans le *cursum* d'Amand; cette focalisation romaine, que l'on observe plus tard chez nombre de religieux anglo-saxons (Wilfrid, Willibrord, Boniface)⁸⁵, se marque par la référence permanente à saint Pierre, qui révèle à Amand sa vocation évangélisatrice⁸⁶ ou par l'omniprésence des titulatures à saint Pierre dans les monastères qu'il a fondés ou dont il a encouragé la fondation⁸⁷. La place centrale de l'évêque de Rome se devine aussi à travers la lettre conservée de 649: c'est à Martin I^{er} qu'Amand fait part de ses difficultés comme évêque diocésain et, quoiqu'il ait été nommé à ce poste-clé par le roi mérovingien – ou plutôt par le maire du palais Grimoald –, c'est au successeur de saint Pierre qu'il demande l'autorisation de démissionner. Une fois encore, on ne peut s'empêcher de penser à la correspondance de saint Boniface, près d'un siècle plus tard.

Un autre trait qui apparaît comme assez précoce est ce passage de la *Vita Amandi prima* dans lequel l'hagiographe raconte⁸⁸ qu'Amand demande

85. Sur ces caractéristiques, on peut se reporter à Alain DIERKENS, « Willibrord und Bonifatius. Die angelsächsische Missionen und das fränkische Königreich in der ersten Hälfte des 8. Jahrhunderts », dans *Die Franken, Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren: König Chlodwig und seine Erben*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1996, t. I, p. 459-465.

86. *Vita Amandi prima*, 7, éd. Br. KRUSCH, p. 434: *subito ei sanctus apparuit Petrus, blande leniterque eum adloquitur et ut in Galliis ad praedicationem exercendam reverti deberet, admonuit.*

87. Sur les titulatures à saint Pierre à l'époque mérovingienne, l'étude de base reste Eugen EWIG, « Der Petrus- und Apostelkult im spätromischen und fränkischen Gallien », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 71 (1960), p. 215-251; réimpr. dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien*, t. II, p. 318-354 (aux p. 326-327). Sur l'amour tout particulier d'Amand pour saint Pierre, voir Éd. DE MOREAU, *Saint Amand apôtre*, p. 101-102; ID., *Histoire de l'Église en Belgique*, t. I, p. 193 et 300; ID., « La *Vita Amandi prima* », *passim*. Pour une réflexion critique sur cet article du P. de Moreau, voir Jacques NAZET, « Antoin et Leuze: fondations monastiques de saint Amand? », dans [Georges DESPY, éd.], *Centenaire du Séminaire d'histoire médiévale de l'Université Libre de Bruxelles, 1876-1976*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1977, p. 9-19.

88. *Vita Amandi prima*, 13, éd. Br. KRUSCH, p. 437: *vir sanctus (...) ad Aicharum episcopum adit eique humiliter postulavit ut ad regem Dagobertum quantotius pergeret epistolamque ex iussu illius acciperet, ut si quis se non sponte per baptismi lavacrum regenerare voluisset, coactus a rege sacro abluetur baptis-*

(et obtient) du roi Dagobert I^{er} la protection royale et la permission d'utiliser la force pour conférer le baptême dans le cadre de missions particulièrement difficiles dans la région de Gand⁸⁹. Il ne s'agit probablement pas de baptêmes en masse, comme ceux qui feront l'objet de discussions et de polémiques à la cour de Charlemagne à la fin du VIII^e siècle, mais on se rapproche de la politique de mission en Frise appuyée par les maires du palais Pépin II et Charles Martel⁹⁰.

Notre connaissance très fragmentaire de la *Vita Amandi antiqua* ne permet pas de savoir si ces thèmes (et d'autres) étaient déjà présents vers 700 ou au tout début du VIII^e siècle ou s'ils apparaissent quelques décennies plus tard dans la *Vita Amandi prima*. Quoi qu'il en soit, d'autres éléments s'insèrent parfaitement bien dans le contexte du milieu du VII^e siècle. Il en est ainsi des missions vers le nord de la Gaule et vers les pays frisons, que l'on connaît aussi par la *Vita Eligii* ou par l'analyse de la politique des rois mérovingiens depuis Dagobert I^{er} et des maires du palais d'Austrasie dès Pépin II; ou encore des efforts de prédication en Bavière et outre Danube.

Moine (et abbé) et évêque, Amand aurait combiné, comme plus tard Willibrord (évêque des Frisons [Utrecht] et abbé d'Echternach) et Boniface (archevêque de Mayence et véritable fondateur de Fulda), une attirance monastique, une politique épiscopale avec un respect pour Rome et pour l'autorité morale du successeur de Pierre.

Somme toute, ce que l'on entrevoit d'Amand à travers les écrits hagiographiques et les documents diplomatiques fait assez peu référence au modèle colombanien que, cependant, on aime souvent évoquer dans ce contexte⁹¹. Comme Ian Wood, je crois que, si l'on n'avait pas conservé les quelques lignes de Jonas de Bobbio faisant référence à son travail commun avec Amand dans les pays de l'Escaut et de la Scarpe et la charte de 667 pour Barisis-aux-Bois, les historiens n'auraient jamais pensé à faire d'Amand un « colombanien » de la seconde génération⁹². La *peregrinatio pro Deo* était, dans les premières décennies du VII^e siècle, un modèle bien connu, fortement marqué par les influences insulaires, mais sans spécificité colombanienne. Colomban n'apparaît comme référence dans presque aucun des textes amandiens contemporains (rien, par exemple, dans son

mate. Quod ita factum est. Perceptaque a rege potestate vel benedictione a pontifice, illuc vir Domini Amandus perrexit intrepide.

89. Th. KÖLZER, pourtant souvent très critique, suit ici la *Vita Amandi prima*. Pour lui, cette cession de droits à Amand par Dagobert a effectivement dû s'accompagner d'un document écrit aujourd'hui perdu (*epistolate*); cf. Th. KÖLZER - C. BRÜHL, *Die Urkunden der Merowinger*, t. II, p. 566 (Deperdita n° 160, avec la date large de 626-639).

90. Ian WOOD, *The Missionary Life*, p. 41.

91. Éd. DE MOREAU, *Saint Amand apôtre*, p. 239-254 à Ft. PRINZ, *Frühes Mönchtum*, p. 164-166 et *passim* ou, plus récemment encore, par Adr. VERHULST et G. DECLERCO, « L'action et le souvenir de saint Amand », p. 522.

92. Ian WOOD, *The Missionary Life*, p. 41-42.

« testament »)⁹³ ; il n'est pas mentionné, même allusivement, dans la *Vita Amandi prima*. À Nivelles, dont Amand a encouragé et suivi la fondation et les premiers développements, les Irlandais qui seront accueillis par Itte et Gertrude n'appartiennent en rien au courant colombanien⁹⁴. Quant à la rigueur morale et aux exigences en matière de vie religieuse, que l'on voit au centre des préoccupations d'Amand (différend avec Dagobert I^{er}, conflit avec le clergé du diocèse de Maastricht) comme, bien sûr, de Colomban avant lui, elles ne sont en rien des traits à ce point caractéristiques qu'on pourrait en inférer l'appartenance à un même réseau. Une fois de plus, me semble-t-il, l'historiographie a eu tendance à grossir outre mesure le poids et l'influence que Colomban a pu avoir en Gaule, dans les décennies qui ont suivi son décès (615), particulièrement sur des personnalités d'exception comme saint Amand.

93. Voir cependant les mentions de la règle de Colomban et de la règle de saint Benoît « à la mode de Luxeuil » dans les chartes pour Barisis-aux-Bois ; voir *supra*, n. 10. Sur ces questions de règle, voir le relevé critique de Gérard MOYSE, « Monachisme et réglementation monastique en Gaule avant Benoît d'Aniane », dans *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève-Paris, Droz, 1982, p. 3-19. Voir aussi A. DIERKENS, « Pro-légomènes », p. 373-381.

94. A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, p. 303-311 ; Id., « Pro-légomènes », p. 385-393 ; Cl. BAYER, « Remaclus », p. 494-495 ; I. WOOD, *The Missionary Life*, p. 41-42 ; etc.

▲
Sous la direction d'Edina BOZOKY

Saints d'Aquitaine

Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge

▼

DANS la littérature hagiographique et dans le culte liturgique, un prestige important entoure un nombre important de saints originaires de l'Aquitaine. Ils sont partis vers le Nord et le Nord-est de la Gaule, ou vers l'Allemagne, pour évangéliser ou pour approfondir la christianisation des populations. À côté des vrais Aquitains historiquement bien attestés, cette origine est attribuée parfois sans fondements à des saints dont certains sont tout à fait fictifs. Si la plupart de ces saints aquitains – réels et inventés – vécurent ou furent censés vivre à la fin de l'Antiquité, et davantage encore à l'époque mérovingienne, leurs Vies furent écrites majoritairement à l'époque carolingienne, mais aussi, sous une forme plus fictionnelle, plus tard (entre les ^x^e et ^{xii}^e siècles), dans des contextes politiques et religieux fort divers.

Les études rassemblées dans ce volume, issues de deux journées d'études tenues au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers en 2004 et en 2005, tentent de cerner le sens du qualificatif aquitain dans le discours hagiographique. Quand et pourquoi cette aura aquitaine devient un cliché comparable à celui des saints irlandais ? À quoi correspond la revendication de l'origine aquitaine des fondateurs d'églises, de monastères ? Les dossiers analysés ici suggèrent les premières hypothèses, en ouvrant la voie aux nouvelles recherches en hagiographie comparée.

Edina Bozoky est maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Poitiers et membre du Centre d'Études Supérieures de Civilisation médiévale où elle dirige des projets sur le culte des saints et des reliques. Elle a publié récemment La politique des reliques de Constantin à Saint Louis (Beauchesne, 2006) et Le Moyen Âge miraculeux. Études sur les légendes et les croyances médiévales (Riveneuve, 2010).

En couverture : *Saint Amand oblige un ours à porter ses bagages*
© Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms 500, f. 61 (vers 1175).

Publié avec le soutien de
l'université de Poitiers



ISBN 978-2-7555-1197-2



www.pur-editions.fr

16 €